

**DEPARTEMENT  
DU DOUBS**

**Canton de VALDAHON**

**N° 221018-02**

Nombre de membres	
En exercice	109
Présents	65
Votants	80
Excusés	12
Absents	17

Vote	
Pour	80
Contre	0
Abstention	0

Date de la Convocation :  
11 octobre 2022

Date de l'affichage :  
25 octobre 2022

**FINANCE/BUDGET :**  
Décision Modificative  
Budgétaire N°1 : prise en  
compte du reversement des  
subventions perçues par le  
SIEHL aux collectivités  
concernées

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le



ID : 025-252503644-20221018-221018\_02A-DE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX  
DE LA HAUTE-LOUE  
6 Rue des Grands Chênes  
25800 VALDAHON**

**EXTRAIT  
Du Registre des Délibération du Comité Syndical  
Séance du 18 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre à vingt heure

Le Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue s'est réuni au lieu habituel de ses séances - après convocation légale, sous la Présidence de M. Philippe BOUQUET, Président du SIEHL.

Etaient présents :

MOONENS Robert - ISABEY Jean-Marie - MICHEL Gino GIRADET Gérard - BOILLOT Jean-Paul - CLEMENT Marcel - PETITLAURENT Anne-Marie - TOURNOUX Dominique - JEUNOT Alain - GALLY Rudy - JOLY Jean-Claude - BUSSIERE Jean-Baptiste - ANDRE Sébastien - TOURNERET Maurice - GUYON Christophe - PESEUX Gérard - AYMONIN Guillaume - TAUVERON Romuald - VIENNET Jean-Louis - LENGLET Michel - BORNE Jean-Luc - BICHET Franck - SAMSON Christophe - BOLARD Christian - FAIVRE François - RUEFF Christian - VITALI Pascal - KOVASIC Hervé - DEVILLERS Frédéric - GUERARD Eddy - DEVILLERS Emmanuel - ROBERT Marie-Christine - DEFONTAINE Thierry - COULOT Pierre - DELACHAUX Alice - BEPOIX Gérald - PICHETTI Christian - TATTU Yannis - GARDAVAUD Vincent - BOUQUET Philippe - LOPES Guillaume - LIMACHER Éric - VUILLEMIN Philippe - BARTH André - FOURNIER Gilles - JEANNINGROS Guillaume - PIQUARD Charles - FAIVRE Anthony - GUINCHARD Christian - PARRIAUX François - BULAS José - CHASSOT Bernard - PRETRE Béatrice - PERGAUD Didier - DAUDEY Louis - VICAIRE Ghislain - DARTEVEL Michel - LAPOIRE Bernard - PARRENIN Michel - PERROT Noël - VIENNET Marguerite - CHAUVET Jean - GIRARDET Benoît - GUYOT Gérard

Et 15 pouvoirs :

DELEUZE Ghislaine donne pouvoir à BOUQUET Philippe  
VIEILLE Patrice donne pouvoir à GUINCHARD Christian  
COMBE Pierre donne pouvoir à PRETRE Béatrice  
DISTEL Gilbert donne pouvoir à DEFONTAINE Thierry  
TELES Patrick donne pouvoir à PETITLAURENT Anne-Marie  
DREZET Jean-Marie donne pouvoir à PESEUX Gérard  
PESEUX Alain donne pouvoir à BORNE Jean-Luc  
ANGIOLINI Pascale donne pouvoir à ROBERT Marie-Christine  
JUIF Pierre donne pouvoir à FAIVRE Anthony  
PRILLARD Julien donne pouvoir à BARTH André  
MONNIER Alain donne pouvoir à CHASSOT Bernard  
HUMBERT David donne pouvoir à VICAIRE Ghislain  
GROSHENRY Maxime donne pouvoir à DARTEVEL Michel  
FLEURY Daniel donne pouvoir à GIRARDET Benoit  
PERNIN Lionel donne pouvoir à DEVILLERS Frédéric

Absent(e) s excusé (e)s : LESPRIT Odile - VUILLEMIN Martine - JOUVIN Christophe - BELPOIS Jean-Michel - SERVANT Thibaut - BOURNEZ Estelle - PERNIN Daniel - LASSEUBE Eric - HERNIOT-COLIN Stéphane - PROST Pierre - LE HIR Sylvie - GOY Samuel

Absent(e)s : ROSETTO Serge CANASI François - GUILLERMOZ Carole - BARBIER Jean-Paul - PUSARD David - FAIVRE Laurence - LOCATELLI Pascal - VIPREY Gilles - SAUGET Denis - MOUROT Patrick - NOVOT Eugenio - PAHIN-MOUROT Gérard - GIRARDIN Fabrice - CANTIN Benoît - COMTE Jean-Pierre - DIRAND Bruno.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Comité.

M. PIQUARD Charles ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction.

M. le Président a déclaré la séance ouverte.

M. le Président présente la Décision Modificative Budgétaire N°1 du budget primitif 2022 au comité syndical :

Compte	Dépenses d'investissement	Compte	Recettes d'investissement
45811	+ 742 000.00	45821	+ 742 000.00
45812	+ 497 000.00	45822	+ 497 000.00
45813	+ 360 000.00	45823	+ 360 000.00
<b>Total</b>	<b>+ 1 599 000.00</b>	<b>Total</b>	<b>+ 1 599 000.00</b>

Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve, à l'unanimité, la DM n°1 du BP 2022 suivante :

Section d'exploitation (Fonctionnement) : inchangée

Recettes	:	6 469 028.62€
Dépenses	:	2 140 015.00€

Section d'investissement (BP + DM N°1) :

Recettes	:	11 750 085.86€
		<b>+1 599 000.00€</b>
		13 349 085.86€

Dépenses	:	11 685 012.00€
		<b>+1 599 000.00€</b>
		13 284 012.00€.

Ainsi fait et délibéré, les an, mois et jour susdits

Philippe BOUQUET  
Président

